

CONSENTEMENT POUR LES THÉRAPEUTES EN MÉTIERS D'ACCOMPAGNEMENT

Par la présente, je confirme que **Geneviève Lafrenière** m'avise que ses services sont axés sur le respect et la dignité de la personne et répondent aux exigences du Code de Déontologie du Groupe RITMA. Je recours à la relation d'aide de mon plein gré, de façon responsable. Je comprends aussi que je suis seul(e) responsable des actions visant à atteindre mes objectifs.

Je comprends;

- Qu'un soin en relation d'aide ne garantit pas des résultats, car tout dépend de moi et de mon engagement dans ma démarche.
- Que la relation d'aide ne puisse pas substituer ou remplacer de quelque manière que ce soit, toute autre démarche médicale et ne remplace en aucun cas, l'avis et les services d'un médecin ou de tout autre professionnel de la santé.
- Qu'un thérapeute en relation d'aide ne pose pas d'acte médical et ne fait pas de diagnostic ou de psychothérapie.

ENTENTE DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

1. Nature des services

Les services offerts consistent en un accompagnement de type coaching visant l'actualisation de votre potentiel par le développement de vos talents, ressources ou habiletés.

Ces services :

- ne constituent pas une psychothérapie;
- ne remplacent pas un suivi médical, psychologique ou psychiatrique;
- s'inscrivent dans une démarche volontaire de croissance personnelle, dans un contexte où vous ne vous trouvez pas en situation de souffrance psychologique ni de détresse.

2. Cadre et limites de l'accompagnement

L'accompagnement repose sur une relation professionnelle basée sur l'écoute, le respect, la collaboration et la responsabilisation du client. Le client demeure entièrement responsable de ses décisions, de ses choix et de ses actions tout au long du processus.

3. Confidentialité

Toutes les informations partagées dans le cadre des rencontres sont traitées de façon **strictement confidentielle**.

La confidentialité peut toutefois être levée dans les situations prévues par la loi, notamment :

- lorsqu'il existe un risque sérieux de préjudice pour le client ou pour autrui;
- lorsque la divulgation est exigée par une ordonnance judiciaire.

NOTE : Il est strictement interdit d'enregistrer les rencontres de quelque façon que ce soit.

L'intervenante fait tout en son pouvoir afin de garantir la confidentialité des rencontres en télépratique. Bien que toutes les mesures soient prises afin de détruire toute trace des rencontres (comme effacer l'historique du navigateur), le type de logiciel utilisé ne peut garantir la confidentialité absolue et les bris de confidentialité hors du contrôle de l'intervenante. Vous devez également vous assurer de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la confidentialité de vos informations en regard des logiciels utilisés sur votre ordinateur et de votre gestion des données informatiques. Il est important de choisir un endroit où vous ne serez pas dérangé par d'autres personnes, du bruit ou tout autre élément distrayant pour la durée de la rencontre. Il est important d'utiliser un ordinateur ou un dispositif électronique assurant le plus possible votre confidentialité (appareil personnel et non public).

Les services de messageries électroniques (Gmail, Hotmail, Yahoo, etc.) ne peuvent garantir la confidentialité de vos communications. Ainsi, si vous communiquez avec l'intervenante par courriel, vous consentez à ce que la confidentialité des informations transmises puisse être compromise. Sachez cependant que l'intervenante utilisera tous les moyens possibles et à sa portée afin d'assurer la protection des informations que vous transmettez.

4. Déroulement et modalité des services

- Les rencontres ont lieu selon la fréquence et le format convenus (en ligne ou en présence).
 - Si en ligne, le logiciel utilisé est Zoom. Un lien vous est envoyé lorsque vous réservez le service ou la veille de la rencontre prévue.
- La durée de chaque rencontre est de 60 minutes, sauf la première qui est de 75 minutes pour prendre le temps de remplir le questionnaire santé.
- Le/la client.e s'engage à être ponctuel.le et présent.e pour les séances prévues. Il/elle s'engage aussi à ne pas fumer, boire, manger, être intoxiqué.e ou faire d'autres tâches durant la rencontre à défaut de quoi la séance peut être annulée.
- L'intervenante constitue un dossier confidentiel pour chaque client.e. Lors de chaque rencontre, des informations qui témoignent du processus sont inscrites dans votre dossier qui est conservé dans un endroit sécuritaire. L'intervenante est responsable de gérer la conservation des dossiers 5 ans après la fin des services et s'assurer que seules les personnes autorisées y aient accès.

5. Honoraires et modalités de paiement

- En date du 1^{er} janvier 2026, les honoraires sont de 100,02\$ avant taxes pour une séance de 60 minutes. Si un suivi de 90 minutes est demandé, le coût est de 150,03\$ avant taxes.
- Le paiement peut être fait par carte de crédit ou débit via les modalités de la plateforme Wix du site web www.genevielelafreniere.com ou www.harmoniom.com ou par Square.
- Les services rendus ne sont **pas remboursables**.

6. Politique d'annulation

Toute annulation ou modification d'un rendez-vous doit être effectuée au moins **24 heures à l'avance. À défaut, la séance sera facturée en totalité**, sauf situation exceptionnelle.

7. Engagement du client

Le client reconnaît :

- avoir pris connaissance de la nature des services offerts;
- comprendre les limites de l'accompagnement;
- s'engager activement dans le processus.

8. Absence de garantie de résultats

Bien que l'accompagnement vise à soutenir le mieux-être et l'autonomie, **aucun résultat précis ne peut être garanti**, ceux-ci dépendant de multiples facteurs propres au client.

9. Acceptation de l'entente

En signant la présente entente, le/la client.e confirme avoir lu, compris et accepté l'ensemble des conditions qui y sont énoncées. Si l'entente est signée via le site www.genevievalafreniere.com ou www.harmoniom.com, cochez la case qui fait office de signature.

Nom et signature de la professionnelle : Geneviève Lafrenière